



Licenciement pour faute grave

Par **anna**, le **23/06/2009** à **10:36**

Bonjour, mon mari vient d'être licencié pour faute grave. Les fautes sont : menace ouverte envers un employé, menace verbale sur un autre, menace physique avec un couteau sur un troisième. Pour le premier c'est mon mari qui a une agression verbale de l'autre employé a répondu : "c'est parce que je suis syndiqué que tu me parles ainsi, te souviens-tu il y a 2 ans la promesse que je t'ai fait d'avoir une explication en dehors du boulot sur ton comportement." (une lettre par celui-ci a été écrite au patron comme quoi il l'aurait menacé de mort. Pour le deuxième c'est en rapport à l'agression physique et verbale que j'ai subie, mon mari lui a demandé une explication sur cette agression en dehors du boulot, l'autre pour se venger a écrit au patron comme quoi il l'aurait menacé. Quand au troisième le jeu de tous les jours entre eux était de se montrer leurs outils de travail, ce jour là mon mari un couteau de poche et l'autre un cutter, par la suite nous avons appris que le patron avait menacé de licenciement cet employé s'il ne faisait pas une lettre contre mon mari (cet employé nous a fait une attestation sur l'honneur comme quoi il avait été menacé et que entre mon mari et lui c'était un jeu). De plus l'employeur me reproche d'avoir fait que je suis délégué syndical tous les problèmes qu'a mon mari et l'entreprise. A part il m'a dit que si je voulais que mon mari retrouve son travail je devais quitter mon syndicat et démissionner. Que doit-on faire ?

Par **jrockfalyn**, le **23/06/2009** à **12:51**

Bonjour Anna, Je crois qu'il faut commencer par aller voir l'inspection du travail. Si la preuve de ce que vous affirmez peut être établie, alors il disposera de moyen d'intervenir dans ce dossier... Votre mari est-il également représentant du personnel (DP, Membre du CE, du CHSCT ou DS) ? Dans ce cas le licenciement ne pourrait intervenir que sur autorisation de l'inspection du travail... A défaut de preuve, adressez un courrier à votre employeur

(LR+AR) pour vous étonner des propos qu'il vous a tenus sur le lien entre les problèmes que rencontre votre époux et votre mandat représentatif... Attendez sa réponse pour voir...
Bon courage